

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: DESA/HLE-MDGs/1

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux représentants permanents et observateurs permanents auprès de l'Organisation et a l'honneur de leur communiquer des informations supplémentaires concernant la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement que le Président de l'Assemblée générale et lui-même convoqueront conjointement le 25 septembre à New York. On trouvera les informations concernant la Réunion de haut niveau dans une annexe à la présente note.

Suite aux invitations à la Réunion de haut niveau qui ont été adressées aux chefs d'État ou de gouvernement, le Secrétaire général serait reconnaissant au Représentant permanent ou à l'Observateur permanent de bien vouloir communiquer au Secrétariat, si cela n'a pas déjà été fait, le nom et le titre de la personnalité de haut niveau qui prendra la parole au nom de la délégation. Le Secrétaire général serait également reconnaissant au Représentant permanent ou à l'Observateur permanent de bien vouloir informer le Secrétariat à laquelle des trois tables rondes thématiques cette personnalité de haut niveau prendra la parole en indiquant un premier et un deuxième choix. Tout sera fait pour tenir compte des préférences exprimées.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour renouveler aux représentants permanents et observateurs permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies l'expression de sa plus haute considération.

Le 17 juillet 2008

S. B.

Pièce jointe

Annexe

Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement

25 septembre 2008, New York

I. Introduction

1. Le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale convoqueront une réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) le 25 septembre 2008. Cette réunion vise essentiellement à faire le point, à recenser les lacunes qui existent à mi-parcours de l'action menée au niveau international pour réaliser les OMD d'ici à 2015, à définir les mesures concrètes nécessaires pour intensifier les efforts requis et à contribuer à faire en sorte que la poursuite des OMD et des objectifs internationaux continue et que la dynamique imprimée soit maintenue au-delà de 2008. La réunion de haut niveau aura lieu dans le cadre du débat général de la soixante-troisième session (23 septembre-1^{er} octobre) et suivra immédiatement la réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique (22 septembre).

2. La réunion de haut niveau sera un élément essentiel du calendrier des réunions de 2008 centrées sur l'application des engagements pris en matière de développement et sur l'efficacité de la coopération en matière de développement s'agissant de la réalisation des objectifs convenus en matière de développement.

3. La réunion de haut niveau se tiendra parallèlement au débat général. Elle commencera par une brève séance d'ouverture prévue dans la salle de l'Assemblée générale de 8 h 45 à 10 heures et qui sera immédiatement suivie du débat général. Le Président de l'Assemblée générale, le Secrétaire général et certains invités d'honneur prendront la parole lors de la séance d'ouverture. La décision de tenir une brève séance d'ouverture se justifie par la célébration de l'Eid al-Fitr le 30 septembre, ce qui signifie que davantage d'orateurs devant prendre la parole au débat général devront l'avoir fait au cours de la première semaine.

4. Il y aura trois tables rondes en parallèle sur la pauvreté et la faim, l'éducation et la santé ainsi que la viabilité environnementale. En outre, l'égalité des sexes et le partenariat mondial pour le développement seront traités en tant que questions intersectorielles dans les trois tables rondes. Celles-ci suivront immédiatement la séance d'ouverture afin de maximiser l'intérêt porté aux diverses questions par les chefs d'État et de gouvernement ainsi que les autres parties prenantes invitées. Les trois séances commencées le matin se poursuivront l'après-midi.

5. Une note d'information du Secrétaire général comportant cinq sections (une pour chacun des trois thèmes des tables rondes ainsi que pour les thèmes intersectoriels) et la documentation de base, notamment le rapport du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, le rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2008, seront mises à disposition afin de faciliter les discussions.

6. La clôture de la réunion de haut niveau aura lieu dans la salle du Conseil de tutelle à partir de 17 h 30. Le Secrétaire général y fournira un résumé des principaux thèmes et des questions découlant de la séance d'ouverture et des débats tenus au sein des trois tables rondes. Ce résumé portera également sur les résultats des principales manifestations tenues en partenariat en marge de la réunion de haut niveau.

7. Étant donné la limitation du temps de parole, les États Membres ne pourront s'exprimer qu'à une des trois tables rondes. Ils seront toutefois autorisés à assister à toutes les autres tables rondes et à y suivre les débats. Une limite de trois minutes sera fixée pour les interventions afin de faire en sorte que chacun puisse avoir la possibilité de s'exprimer une fois.

Programme récapitulatif

<i>Horaire</i>	<i>Ouverture</i>
8 h 45-10 heures Salle de l'Assemblée générale	Séance plénière d'ouverture
10 heures-13 heures (lieu à confirmer)	Tables rondes thématiques tenues en parallèle <ul style="list-style-type: none">• Table ronde sur la pauvreté et la faim• Table ronde sur l'éducation et la santé• Table ronde sur la viabilité environnementale
15 heures-17 h 30 (lieu à confirmer)	Tables rondes thématiques tenues en parallèle (<i>suite</i>) <ul style="list-style-type: none">• Table ronde sur la pauvreté et la faim• Table ronde sur l'éducation et la santé• Table ronde sur la viabilité environnementale
17 h 30-17 h 45 Salle du Conseil de tutelle	Séance plénière de clôture

II. Participation aux tables rondes

8. Les États Membres sont invités à faire connaître par le Secrétariat la table ronde qu'ils auront choisie, en indiquant un premier et un second choix, pour le cas où une table ronde déterminée ferait l'objet d'une trop grande demande. Tout sera mis en œuvre pour satisfaire ces préférences. Les délégations sont priées de communiquer le plus tôt possible le nom et le titre de leur responsable de haut niveau qui prendra la parole à la table ronde, afin que les dispositions appropriées puissent être prises à temps.

9. Afin d'assurer un équilibre géographique équitable aux trois tables rondes, le nombre maximal de participants de chaque groupe régional sera le suivant :

- États d'Afrique 18 États Membres

- États d'Asie 18 États Membres
- États d'Europe orientale 8 États Membres
- États d'Amérique latine et des Caraïbes 11 États Membres
- Europe de l'Ouest et autres États 9 États Membres

10. Un État Membre n'appartenant à aucun des groupes régionaux, le Saint-Siège, en sa qualité d'État ayant le statut d'observateur, et la Palestine, en sa qualité d'observateur, pourront participer à l'une quelconque des tables rondes.

11. Les inscriptions aux tables rondes se feront dans l'ordre d'arrivée, compte tenu du nombre maximal d'États Membres de chaque groupe régional et étant entendu que le nombre total d'États Membres participant à chaque table ronde ne devrait pas dépasser 64. Les inscriptions peuvent être faites auprès du Service des affaires de l'Assemblée générale (bureau S-2994 B; téléphone : (212) 963-2333; télécopie : (212) 963-3783).

III. Résultats

12. Le principal résultat de la réunion de haut niveau sera le résumé du Secrétaire général sur la voie à suivre, établi compte tenu des débats au sein des trois tables rondes, de la séance d'ouverture ainsi que les résultats des principales manifestations en partenariat organisées en marge de la réunion de haut niveau. Il y aura également une compilation des résultats des principales manifestations en partenariat, assortis de nouveaux engagements, des annonces de nouvelles initiatives ainsi que des mesures envisagées par les parties prenantes. Les documents contenant ces divers résultats seront affichés sur le site Web de la réunion de haut niveau à l'adresse <http://www.un.org/millenniumgoals/2008highlevel>.

IV. Manifestations en partenariat

13. Diverses parties intéressées sont censées organiser des manifestations en partenariat en marge de la réunion de haut niveau. Il y aura probablement différents types de manifestations, allant des manifestations spéciales avec des invités d'honneur à des discussions multipartites, en passant par des annonces à la presse de nouvelles initiatives. Ces manifestations visent à partager les exemples de réussite et les enseignements tirés, à offrir l'occasion de nouer de nouveaux partenariats et de s'engager à prendre les mesures concrètes devant suivre afin de combler les retards ou d'intensifier les efforts.

14. En raison des contraintes liées à la sécurité et faute de locaux, la plupart de ces manifestations auront lieu en dehors du bâtiment principal du Secrétariat de l'ONU et avant le jour de la tenue de la réunion de haut niveau. Les États Membres devraient noter qu'il y a de graves problèmes de locaux et qu'ils sont encouragés à regrouper les manifestations en partenariat au lieu de les tenir individuellement.

15. Les renseignements sur les manifestations en partenariat seront affichés sur le site Web de la réunion de haut niveau.

V. Points focaux

16. La réunion de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement est organisée sous l'égide de la Vice-Secrétaire générale et coordonnée par le Secrétaire général adjoint pour les Affaires économiques et sociales. Pour de plus amples renseignements ou des éclaircissements concernant les arrangements liés à la réunion de haut niveau, prière de contacter le point focal indiqué dans le tableau ci-dessous.

Points focaux pour les arrangements liés à la réunion de haut niveau

<i>Thème</i>	<i>Point focal</i>	
Questions d'organisation	M. Thomas Stelzer	+1 212 963-5064
Travaux analytiques	M. Jomo Kwame Sundaram	+1 917-367-3504
Données officielles sur les OMD	M ^{me} Francesca Perucci	+1 212 963-0212
<i>Tables rondes thématiques</i>		
Pauvreté et faim	M. Jean-Pierre Gonnot	+1 212 963-3256
Éducation et santé	M ^{me} Hania Zlotnik	+1 212 963-3179
Viabilité environnementale	M ^{me} Kathleen Abdalla	+1 212 963-0902
<i>Questions intersectorielles</i>		
Égalité des sexes	M ^{me} Carolyn Hannan	+1 212 963-3104
Partenariat mondial pour le développement	M. Rob Vos	+1 212 963-4838
Participation de la société civile	M ^{me} Elisa Peter	+1 917 367-3474
Participation des associations sans but lucratif/philanthropiques	M. Amir Dossal	+1 212 963-6121
Participation du secteur privé	M. Georg Kell	+1 212 963-1490
Compilation des résultats des manifestations en partenariat	M. Donald Lee	+1 212 963-8762
Secrétariat des séances plénières	M ^{me} Margaret Kelley	+1 212 963-0725
Protocole	M ^{me} Alice Hecht	+1 212 963-7170
Sécurité	M. Clarence Pugh	+1 212 963-9339
Médias	M ^{me} Pragati Pascale	+1 212 963-6870